

## Aide sociale et recours en récupération

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs

### Objectifs pédagogiques :

---

- Mieux comprendre les formes de l'aide sociale.
- Mieux maîtriser les différents recours en récupération et le contentieux qu'ils suscitent.

### Contenu:

---

#### Lois et principes

- La subsidiarité de l'aide sociale
- La nouvelle définition du handicap
- L'adaptation de la société au vieillissement
- La mission de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

#### Les formes de l'action sociale

- Les prestations familiales
- La compensation du handicap
- La compensation de la perte d'autonomie
- Les minima sociaux

#### Les recours en récupération

- Le retour à meilleure fortune
- Le recours sur les donations
- Le recours sur la succession
- La répétition de l'indu

## Le contentieux de l'aide sociale

- L'évaluation de la situation et des besoins
- Le concours des débiteurs d'aliments
- Le recours contre une société civile
- Le recours contre un contrat d'assurance vie
- La prohibition de l'ingénierie sociale

## Prérequis

---

Pas de prérequis exigé. Toutefois, des connaissances en droit de la famille et des personnes vulnérables vous permettront de suivre cette formation plus confortablement.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation